

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 DU 10 MARS 2026

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELLES DANS
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE GARI-GOMBO GROUPE I ET GRIBI (LOT 1 ET LOT 2)
DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO,
DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST**

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de Gari-Gombo, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux blocs maternelles dans les l'EMP de GARI-GOMBO GROUPE I ET GRIBI dans la Commune de GARI-GOMBO, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est, reparté en deux lots.

2- ALLOTISSEMENT

N° LOT	DISIGNATION	MONTANT TTC	LOCALITES
1	Exécution des travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle publique Gari-Gombo groupe I	23 000 000	EMP GROUPE I GARI-GOMBO
2	Exécution des travaux de construction d'un bloc Maternelle à l'école maternelle publique de GRIBI	23 000 000	EMP GRIBI
TOTAL.....		26 000 000	

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine de construction des bâtiments installées en territoire Camerounais ;

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, (MINEDUB Exercice 2026). Montant = **23 000 000 (Vingt-trois millions) Francs CFA TTC ;**

7- CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Deux cent trente mille (230 000) francs CFA** par lot délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

8- CONSULTATION ET AQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants : Tél : 674 32 38 38 / 696 25 92 46, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (**50 000**) francs CFA payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **17 Avril 2026** à **10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 DU 10 MARS 2026

***POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELLES DANS
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE GARI-GOMBO GROUPE I ET GRIBI (LOT 1 ET LOT 2)***

DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO,

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10 - RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, la caution de soumission, devra être impérativement produite en original. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Un délai de quarante-huit heures sera accordé aux soumissionnaires dont les autres pièces administratives seront déclarées non conformes. Elles devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11 - OUVERTURE DES PLIS.

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo **le 17 Avril 2026 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12 - CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission **NON TIMBREE**
- Absence ou non-conformité de l'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaires
- Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

2) **Offre ou Dossier technique :**

- Absence de l'attestation de catégorisation ;
- N'avoir pas réuni au moins 80 % de critères de qualification ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre technique incomplète ou non conforme ;
- Sous détail des prix unitaires incomplète à plus ou non conforme ;
- Non-respect au format de fichiers des offres.
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signées.

3) **Offre Financière :**

- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- Absence d'un élément de l'offre financière (Soumission, les BPU et le DQE.

B. Critères essentiels :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière **Oui**
- 2) Les références dans les travaux similaires : **Oui**
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet : **Oui**
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement : **Oui**
- 5) Le matériel et les équipements essentiels : **Oui**
- 6) Les références de l'Entreprise par lot..... **Oui**
- 7) La compréhension du projet..... **Oui**

Seuls les offres financières des soumissionnaires donc l'offre technique aura obtenu un pourcentage des « OUI » supérieur ou égal à 80 %, (soit au moins 05 « Oui » sur 07 « Oui » seront examinées.

NB : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois mois par une Autorité Administrative compétente.

10 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : 696 25 92 46 / 674 32 38 38.

Ampliations:

- ✓ DD/MINMAP/BN/Yoka
- ✓ ARMP/EST/BTA pour insertion au JDM
- ✓ IAEB/GGBO (Pour info)
- ✓ Président/CIPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives



GARI-GOMBO, Le

Le Maire

(Autorité Contractante)

*Simomori II de
Bingue Hervé*

10 MARS 2026